

EXPLIQUER...

aux parents et aux collègues



Dans *Ulysse et Alice*, les deux mams sont présentées comme deux personnes amoureuses qui décident d'avoir un enfant comme n'importe quelle famille.

Il ne s'agit donc pas d'éducation sexuelle. Ce livre et les activités pédagogiques de ce guide d'accompagnement sont des outils pour aider les personnes qui interviennent avec les jeunes à les sensibiliser adéquatement à la diversité familiale.

Aborder la diversité familiale et parler de la famille homoparentale est une démarche adéquate avec des enfants de 4 à 8 ans et l'école est lieu idéal pour le faire. En effet, l'école a pour mandat le développement global de l'enfant. Parmi ses objectifs fondamentaux, on retrouve le développement chez l'enfant de sa compréhension du monde dans lequel il vit et de son développement social, pour favoriser une interaction harmonieuse avec les autres semblables ou différents de lui.

L'identité des jeunes enfants est étroitement liée à leur famille. Ne pas faire de place aux familles homoparentales dans la présentation de la diversité familiale équivaut à nier leur existence et pour les enfants qui vivent cette situation, cela équivaut à nier qui ils sont.

La grande majorité des personnes sont ouvertes à ce que l'on parle aux enfants de la diversité familiale. Malgré cela, vous aurez peut-être à convaincre quelques personnes de la pertinence du choix du sujet et de l'approche. Voici des questionnements et des commentaires déjà rencontrés, ainsi que des pistes de réponses, pour vous aider à faire face plus facilement aux critiques et réticences éventuelles. Nous vous proposons plusieurs façons de répondre et des arguments variés. Vous pourrez ainsi choisir ce qui correspond le plus à votre réalité.

Questions

Pourquoi avoir présenté le livre *Ulysse et Alice* aux enfants ?

Ulysse et Alice est le premier livre publié en français au Québec, pour les 4 à 8 ans, qui raconte une histoire dans le contexte d'une famille avec deux mamans. Les familles homoparentales y sont présentées comme une réalité parmi l'ensemble des types de familles qui existent.

L'approche privilégiée à partir d'*Ulysse et Alice* pour présenter l'homoparentalité est adaptée aux enfants de 4 à 8 ans. Il s'agit d'une mise en situation pour permettre aux enfants d'observer une réalité. Dès la première page, la situation est posée : Ulysse vit avec ses deux mamans. Dans les pages suivantes, la famille homoparentale est montrée dans son quotidien. Il n'y a donc ni dans l'histoire ni dans le texte matière à choquer ou à provoquer qui que ce soit.

Finalement, les activités pédagogiques sur la diversité familiale, à partir d'*Ulysse et Alice*, sont proposées de façon intégrée à un ensemble plus vaste. Elles sont également liées aux compétences du Programme d'éducation préscolaire et du Programme d'éducation primaire du Ministère de l'Éducation du Québec.

En quoi parler d'homoparentalité fait partie du rôle de l'école ?

Le rôle de l'école est le développement global de l'enfant. La responsabilité des adultes qui côtoient les jeunes quotidiennement est de les aider à développer leur plein potentiel intellectuel et social. Cela signifie les informer des réalités auxquelles ils sont ou seront confrontés, les aider à construire leur compréhension du monde dans lequel ils vivent, leur montrer à communiquer de façon appropriée et à interagir de façon adéquate avec les autres. Les activités pédagogiques à partir du livre *Ulysse et Alice* vont dans ce sens.

Il est important que les personnes chargées de l'éducation des enfants leur transmettent des valeurs d'ouverture face aux différences, à toutes les différences. Dès le plus jeune âge, les enfants doivent développer des valeurs de respect de soi et de respect des autres.

Nos institutions reflètent les valeurs de notre société qui se soucie du bien-être de tous les enfants. Les écoles se veulent des environnements ouverts à tous les enfants sans distinction basée sur l'origine ethnique, le niveau social ou l'orientation sexuelle des parents.

L'identité des jeunes enfants est étroitement liée à leur famille. Il faut que les enfants de familles homoparentales puissent constater que leur réalité familiale particulière est reconnue et respectée dans les institutions scolaires. Il en va de même pour tous les types de familles. Ne pas faire de place aux familles avec deux mamans ou deux papas dans la présentation de la diversité familiale équivaut à nier leur existence et pour les enfants qui vivent cette situation, cela équivaut à nier qui ils sont.



Pourquoi choisir ce sujet ?

Ce n'est pas pertinent pour nous, il n'y a pas d'enfants avec des parents homosexuels ici.

Actuellement, au Québec, l'homoparentalité est un sujet pertinent pour tous les enfants. Il est certain que chaque enfant rencontrera un jour un homosexuel, que ce soit dans sa famille élargie, dans son voisinage, à l'école, dans des activités de loisirs, au travail, etc.

À travers la transmission de connaissances, l'école travaille au développement global des enfants, en les aidant à devenir des citoyens autonomes et responsables, capables de s'adapter à un monde en constante évolution. C'est donc son rôle d'aborder la diversité familiale avec les jeunes enfants et de s'assurer de leur transmettre des attitudes de respect envers toutes les formes de différences familiales.

Il est donc essentiel que l'école crée un environnement ouvert aux gays et aux lesbiennes en informant tous les enfants à propos de cette réalité sociale. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut amorcer la lutte contre les préjugés homophobes.

Même si les enfants de familles homoparentales sont minoritaires, ils ont le droit de se sentir acceptés comme tous les autres enfants. Les enfants avec deux mamans ou deux papas vivent dans une famille aussi valable que les autres : c'est ce message fondamental qu'il faut transmettre à tous les enfants.

NOTES

Les enfants ne sont-ils pas trop jeunes pour entendre parler d'homosexualité?

Actuellement, les jeunes enfants ont déjà entendu toutes sortes de choses sur les gais et les lesbiennes. Des insultes comme « fif » ou « tapette » sont utilisées dès la garderie. Même si les enfants ne comprennent pas le sens des mots gais et lesbiennes ou des noms négatifs qu'ils utilisent, ils ont compris que ces insultes pouvaient blesser. Dès l'entrée à l'école, les enfants ont accumulé tout un tas d'informations plus ou moins exactes sur l'homosexualité.

Il convient de corriger au plus tôt l'utilisation des mots qui blessent avec les enfants. Il s'agit d'une forme de violence verbale qui sera légitimée par le silence des adultes. Aujourd'hui, plus personne n'accepte qu'un enfant utilise des insultes basées sur l'origine ethnique. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de transmettre des valeurs universelles de respect envers les différences ethniques. Il en va de même pour la diversité sexuelle.

Parler d'homoparentalité, selon l'approche utilisée, c'est un prolongement de ces valeurs de respect des différences. Faire comprendre aux enfants que la diversité familiale est une réalité et que les différents types de familles méritent le respect, c'est une façon concrète de prévenir ou de contrer la violence verbale, le harcèlement et la violence physique basés sur le prétexte d'une différence.

Donc, aborder l'homoparentalité avec des enfants de 4 à 8 ans est tout à fait adéquat dans la mesure où l'adulte utilise un matériel et un langage adaptés aux enfants et qu'il s'assure de transmettre de l'information en répondant à leur niveau de questionnement. C'est une occasion pour les enfants d'apprendre le respect envers les différences qu'ils ne manqueront pas de rencontrer tout au long de leur vie, dans différentes sphères de la société.

Pourquoi parler d'homosexualité à l'école?

Ce n'est pas approprié ni nécessaire. Ce n'est pas le lieu pour parler de ça.

Des propos négatifs envers les gais et les lesbiennes sont souvent entendus dans les classes et les cours d'école. Or, il s'agit d'une forme de harcèlement souvent causé par un manque d'information au sujet de l'homosexualité. Tous les enfants (et pas seulement ceux de familles homoparentales ou ceux qui découvriront leur homosexualité plus tard) sont négativement affectés par ces propos inadéquats exprimés au sein même d'une école.

Les lieux d'éducation sont les endroits les plus logiques où transmettre des informations justes et pertinentes aux enfants, notamment en matière de diversité familiale. C'est un espace privilégié pour combattre l'ignorance et les stéréotypes de toutes sortes, pour contrer les idées fausses et les mythes qui entraînent parfois des propos et des gestes qui blessent nombre d'enfants et de familles.



Quelles autorités affirment que c'est à l'école de traiter de ce sujet ?

Plusieurs instances officielles affirment explicitement que les écoles doivent agir dès le plus jeune âge pour prévenir les comportements homophobes.

Selon le Ministère de l'Éducation du Québec, au préscolaire et au primaire, l'école doit amener les jeunes à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité. L'école doit transmettre aux enfants des notions relatives à l'ouverture face aux différences, dont la diversité sexuelle, ainsi que des notions de respect de soi et des autres, et des notions de base de lutte contre l'homophobie, en tenant compte de l'âge des jeunes.

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec¹ : « il est primordial que les commissions scolaires, les directions et autres conseils, les associations et corporations professionnelles, les parents et l'ensemble du personnel oeuvrant dans le secteur de l'éducation offrent un soutien inconditionnel à la lutte contre l'homophobie dans les écoles. »

Un jugement rendu par la Cour d'appel de Colombie-Britannique, en 2005, envers une commission scolaire se veut un avertissement à l'ensemble des commissions scolaires du pays, quant à leur responsabilité face aux actes de discrimination et de harcèlement en lien avec l'homosexualité réelle ou perçue d'un élève. Selon la Cour, il n'est pas suffisant pour les écoles d'attendre les cas d'intimidation avant de passer à l'action. Il faut que les écoles s'assurent d'offrir une éducation anti-homophobe préventive adaptée aux élèves. La commission scolaire concernée a été condamnée à payer des frais importants pour avoir négligé d'intervenir pour prévenir le harcèlement homophobe dont a été victime un élève.

Au Québec, l'existence d'un problème d'homophobie en milieu scolaire fait consensus. L'homosexualité réelle ou perçue d'un élève provoque trop souvent encore du harcèlement verbal et parfois même de la violence physique de ses pairs. Il convient donc d'intervenir très tôt avec les enfants, pour éviter, à l'avenir, que ces attitudes inacceptables perdurent.

L'homosexualité est en conflit avec mes croyances, pourquoi l'école aborde ce sujet ?

Certains adultes pourraient justifier leurs réticences à ce que l'école aborde le sujet de l'homoparentalité avec des affirmations basées sur des croyances morales ou religieuses.

Quelques exemples : « Je ne trouve pas que les différents types de familles sont également valables », « C'est moi qui vais expliquer à mon enfant les bonnes valeurs sur la sexualité », « Je suis contre l'homosexualité. C'est une déviance », « Les homosexuels ne devraient pas avoir le droit d'être parents », « Ma religion est contre l'homosexualité », « Vous allez inciter mon enfant à devenir homosexuel », etc.

Que répondre aux personnes qui n'acceptent pas l'homoparentalité ou à celles qui craignent la réaction de ces personnes ?

Depuis 2002, au Québec, les familles homoparentales sont explicitement reconnues dans le Code civil du Québec. Les noms des deux mères ou des deux pères sont inscrits sur le certificat de naissance de l'enfant. Ils et elles ont les mêmes droits et obligations envers l'enfant que n'importe quel couple de parents formés d'un homme et d'une femme. De plus, le droit à l'adoption d'enfants, par des couples homosexuels, est également inscrit dans la loi québécoise.

Au Québec, il s'agit donc d'une réalité juridiquement reconnue qui reflète la volonté d'une société de respecter l'orientation sexuelle des individus. Les lieux d'éducation se doivent donc de transmettre cette information à tous les enfants indépendamment des réticences exprimées par certains.

La Charte des droits et libertés qui inspire les échanges sociaux indique clairement que les discriminations basées aussi bien sur l'origine ethnique que sur l'orientation sexuelle sont inacceptables.

Les institutions qui accueillent les enfants ont la responsabilité de protéger et de soutenir les enfants des familles homoparentales. Elles ont la mission essentielle d'enseigner le respect des différences à tous les enfants. Bien sûr, chacun a droit à ses croyances, mais sous prétexte de tolérance, comme société, comme institution et comme individu, nous ne pouvons pas tolérer l'intolérance et en devenir complices par notre silence et notre évitement à aborder des réalités sociales, comme l'homoparentalité, juridiquement reconnues.